

Ephémérides de l'année scolaire 2017-2018

Le calendrier des congés scolaires 2017-2018

Rentrée scolaire	vendredi 1 ^{er} septembre 2017
Fête de la Communauté française	mercredi 27 septembre 2017
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 30 octobre 2017 au vendredi 3 novembre 2017
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 25 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 12 février 2018 au vendredi 16 février 2018
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 2 avril 2018 au vendredi 13 avril 2018
Fête du 1 ^{er} mai	mardi 1 ^{er} mai 2018
Congé de l'Ascension	jeudi 10 mai 2018
Lundi de Pentecôte	lundi 21 mai 2018
Les vacances d'été débutent le	lundi 2 juillet 2018

Evaluations certificatives et sessions :

Les évaluations certificatives se placent à tous moments dans l'année. Elles sont annoncées minimum 3 jours à l'avance.

Deux sessions sont organisées : fin janvier et fin juin. Toutes les évaluations qui se tiennent dans ces périodes sont certificatives. (N.B. : pas de session en décembre)

Journées pédagogiques, de formations, d'activités :

Les dates ci-dessous sont données à titre indicatif mais peuvent connaître de légers changements. Les parents sont avertis par voie de journal de classe

- Conseils de classe : 6 et 7 novembre 2017 ; 22 au 24 janvier 2018 ; 26 et 27 mars 2018 ; 21 au 26 juin 2018. Les derniers jours de juin, du 27 au 29 juin, sont consacrés à des réunions. Ces journées correspondent au délai de recours.
- Journées pédagogiques : deux jours, dates à déterminer
- Journée portes ouvertes pour les 6ème primaire : un mercredi de février à déterminer
- Journée de formation pour les professeurs, élèves licenciés : deux jours, dates à déterminer

Bulletins et réunions de parents :

Les réunions de parents commencent à 14h30 et se terminent à 19h. Un rendez-vous est fixé à chaque parent. Le bulletin des élèves mineurs ne peut être remis qu'à un parent ou responsable légal. En cas d'impossibilité de se présenter au rendez-vous, le parent ou responsable légal est prié d'en avvertir l'éducateur dans les meilleurs délais. La remise des bulletins et les réunions de parents sont prévues aux dates ci-dessous. En cas de modification de ce calendrier, les parents ou responsables légaux en seraient avertis par la voie du journal de classe.

- Bulletin	- P1	- P2	- P3	- P4
- Date de remise du bulletin et de la réunion de parents	- V 10/11	- V 26/01	- V 30/03	- Ma 26/06